



Ouvrier polyvalent pour le Département des infrastructures - Service espaces verts

 Contrat à durée déterminée (CDD)

 Temps plein

 Infrastructure Cadre de Vie:
Colline du Glain, 33 - 1330
Rixensart

Organisation d'un examen

 Secondaire inférieur (CE2D, CESI, réussite 3e ou 4e année);
IFAPME

PRÉSENTATION

Département des infrastructures - Service espaces verts

Le service Espaces verts, intégré au Département des Infrastructures de la Commune de Rixensart, veille à l'entretien et à l'embellissement des espaces verts communaux. Ses équipes assurent notamment la tonte, les plantations, l'entretien des massifs et de la végétation, ainsi que diverses interventions sur les arbres et les espaces publics. Par leur travail quotidien, elles contribuent directement à la qualité du cadre de vie des citoyens.

PROFIL DU CANDIDAT

Une expérience valorisable dans l'entretien ou aménagement des espaces verts est requise. Cette expérience doit être confirmée par des attestations d'expérience émanant d'employeurs précédents.

- Être détenteur du Permis B.
- Être titulaire du permis de conduire C constitue un atout.
- Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou d'un certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD) ;
- Être titulaire du permis remorque BE constitue un atout ;
- Une formation dans le secteur des parcs et jardin est un atout (diplôme de technique horticole).

Expérience similaire exigée : 24 mois

- Une expérience valorisable dans l'entretien ou aménagement des espaces verts est requise. Cette expérience doit être confirmée par des attestations d'expérience émanant d'employeurs précédents.
- Être détenteur du Permis B.
- Être titulaire du permis de conduire C constitue un atout.
- Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou d'un certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD) ;
- Être titulaire du permis remorque BE constitue un atout ;
- Une formation dans le secteur des parcs et jardin est un atout (diplôme de technique horticole).

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Sous la responsabilité du chef d'équipe, la personne recrutée assurera la fonction d'ouvrier polyvalent au sein de l'équipe Espaces Verts (+/- 10 personnes) du Département des infrastructures en vue de participer à la fois à l'entretien, l'embellissement et le développement des espaces verts communaux qui bordent plus de 156 km de voiries communales, des cours d'eau et qui comprennent également plusieurs parcs, un bois.

MISSIONS

- Assurer l'entretien des espaces verts communaux (parterres, parcs, bois) par la tonte, le débroussaillage, la taille et l'élagage des plantations, des haies, de la végétation et des arbres ;
- Assurer le désherbage de l'espace public avec des moyens de désherbage alternatifs ;
- Assurer l'embellissement de l'espace public communal par le fleurissement des parterres, des parcs et des dispositifs routiers (ronds-points, bermes, etc.) ;
- Assurer l'arrosage des vasques fleuries ;
- Assurer la plantation d'arbres et de haies ;
- Entretenir les chemins et sentiers communaux ;
- Exécuter toutes les activités non spécifiques mais indispensables à la qualité de sa fonction et de son service ;
- Etablir une estimation du temps et du matériel nécessaire aux interventions demandées ;
- En collaboration avec le brigadier et l'assistant technique en chef, participer à la conception des solutions techniques à mettre en œuvre ;
- Collaborer avec les autres corps de métier de la Commune de Rixensart ;
- Suivre les formations jugées utiles ;
- Faire des feed-back adéquats aux supérieurs hiérarchiques ;
- Assurer l'entretien du matériel mis à disposition ;
- Conduire et manœuvrer le véhicule du service mis à disposition ;
- Être attentif aux mesures de sécurité ;
- Participer au Service de garde du Service infrastructure.

COMPÉTENCES

Compétences générales :

- Agir avec intégrité et professionnalisme

- Savoir collaborer
- Faire preuve de déontologie
- Faire preuve d'équité
- Faire preuve de respect envers les citoyens et tout membre de la hiérarchie
- Faire preuve d'une orientation service

Compétences spécifiques :

- Avoir une bonne connaissance des techniques nécessaires à l'exécution des missions précitées ;
- Avoir une bonne connaissance du maniement du charroi et des machines nécessaires à l'exécution des missions précitées (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, tronçonneuse, tracteurs ...)
- Avoir une bonne connaissance de la nomenclature des plantes est un atout ;
- Travailler de manière rigoureuse, organisée, soignée et autonome dans le respect des consignes données par les supérieurs ;
- Faire preuve de capacité d'écoute et de communication, feed-back ;
- Faire preuve d'initiative et de collaboration avec ses collègues (avoir l'esprit d'équipe) ;
- Être disponible et flexible ;
- Savoir s'adapter face aux imprévus ;
- Ajuster sa posture en fonction de l'environnement, de la situation et de l'interlocuteur ;
- Faire preuve de réactivité et proactivité ;
- Respecter le cadre (règlement de travail, horaires, etc.), les délais et la réglementation dans l'exécution des activités quotidiennes notamment les règles en matière de sécurité et hygiène.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET AVANTAGES

Régime de travail : Temps plein – 37h30

Type : Contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité de CDI.

Salaire : Barème D1-D4 (en fonction du diplôme) ex. : salaire mensuel brut indexé (0 année = 2.719,78€ à 2.857,98€ - 10 années= 3.158,88€ à 3.494,29€).

10 ans d'ancienneté sont valorisables dans le secteur privé et toute l'ancienneté du secteur public.

Lieu de travail : Rixensart

LES AVANTAGES:

- Allocation de fin d'année
- Pension du deuxième pilier (cotisation de l'employeur de 3% du salaire annuel)
- Assurance hospitalisation
- Remboursement à 100% des frais de transport en commun entre le domicile et le lieu de travail
- Indemnité pour l'usage du vélo sur le chemin du travail
- Récupération des heures supplémentaires
- Réduction sur l'abonnement à la piscine de Rixensart
- Affiliation au service social collectif (dont l'application "Benefits@work")
- Leasing vélo par prélèvement défiscalisé sur l'allocation de fin d'année

MODALITÉ DE CANDIDATURE

Date limite

Les candidatures doivent être adressées au plus tard pour le 25/10/2026.

Modalités de dépôt

Le dossier de candidature, comprenant CV, lettre de motivation et copie du diplôme requis pour l'emploi, doit nous parvenir pour le 25 octobre 2026 sur le plateforme <https://rixensart.go2jobs.be/fr/website/accueil>

Le jury se réserve le droit de ne pas retenir les dossiers incomplets ou qui ne seraient pas suffisamment en adéquation avec la fonction proposée.

Renseignement complémentaire

Laura MACCAN

✉ candidature@rixensart.be

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Test pratique

Test pratique

Minimum requis : 50.0 %

Entretien oral

Minimum requis : 50.0 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

POLITIQUE DE DIVERSITÉ

La commune de Rixensart mène une politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits, elle garantit l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour toutes les personnes. Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle. Si vous avez besoin d'un aménagement, quel que soit votre handicap, et ce pour la phase de sélection à cette fonction ou après celle-ci, n'hésitez pas à nous en informer.

CONTACT

Administration communale de Rixensart

Avenue de Merode, 75 - 1330 Rixensart

www.rixensart.be

POLITIQUE DE DIVERSITÉ

La commune de Rixensart mène une politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits, elle garantit l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour toutes les personnes. Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle. Si vous avez besoin d'un aménagement, quel que soit votre handicap, et

ce pour la phase de sélection à cette fonction ou après celle-ci, n'hésitez pas à nous en informer.